

Titre du projet	Adoption IPAM
Registre numérique des examens endoscopiques digestifs	RCG-1021-076
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué/an
Plusieurs spécialités	Budget initial : 227 363 \$
	Début du projet
	2021-2022
Contexte	
<p>La prévention du cancer du côlon, 3e cancer le plus fréquent au Québec ainsi que le suivi de plusieurs maladies intestinales inflammatoires exigent un suivi étroit ainsi que la réalisation de plusieurs examens endoscopiques. Environ 120 000 coloscopies sont effectuées par année au Québec, toutes indications confondues. Malheureusement le Québec ne dispose pas d'un registre numérique provincial des examens endoscopiques ainsi que des résultats de biopsies qui en découlent. Il est ainsi extrêmement difficile de s'assurer que tous les patients aient accès aux bons tests, au bon moment, et que tous les professionnels de la santé puissent prendre des décisions thérapeutiques pour le patient à la lumière d'examen endoscopiques faits précédemment dans d'autres centres.</p> <p>Par ailleurs, un registre québécois amènerait une traçabilité des examens endoscopiques et un suivi évaluatif de la qualité des examens effectués. De plus, les pertes au suivi pourraient être évitées, ainsi que les visites médicales demandées uniquement pour cette raison, c'est-à-dire pour vérifier ou planifier un suivi en endoscopie. La sécurité des patients québécois en serait grandement améliorée.</p>	
Description du projet	
<p>Le projet repose sur la mise en place d'un registre québécois des examens endoscopiques et des résultats pathologiques qui en découlent : électroniques, centralisés, interactifs et fondés sur une infrastructure infonuagique, en lien avec le DSQ dans une phase 1 et intégrée par la suite au Dossier Santé Numérique.</p> <p>En endoscopie digestive, l'évaluation de la qualité et l'amélioration continue de la performance de chaque <i>coloscopiste</i> demeure une partie cruciale d'appréciation de la valeur du programme de dépistage. À cet égard, ce projet vise à s'assurer que le Québec ait les données requises pour s'assurer de la saine gestion des endoscopies; tout en offrant des moyens d'auto-évaluation de la pratique à chaque professionnel (i.e. : taux de détection des adénomes, notamment). Cela est fondamental pour maintenir des examens de qualité qui peuvent favoriser un meilleur respect des intervalles prescrits entre les coloscopies tout en maintenant de hauts standards de qualité (cela est requis pour réduire les coloscopies inutiles). Qui plus est, un tel registre nous permet d'avoir un système de santé apprenant, tourné vers l'efficience et la qualité.</p> <p>Le projet repose sur l'engagement d'un chargé de projet dont les responsabilités seront de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir les besoins informationnels, en partenariat avec le MSSS, la Direction de la cancérologie du MSSS, et l'Association des gastroentérologues du Québec, l'Association des chirurgiens généraux ainsi que l'Association des pathologistes du Québec, quant aux besoins de suivi pour les examens endoscopiques; Créer, en collaboration étroite avec les parties, l'arbre décisionnel pour le suivi endoscopique des différentes pathologies; 	

- Œuvrer, avec les directions concernées du MSSS, au déploiement d'un registre numérique dans un délai maximal de 12 mois; lequel doit aussi permettre et comprendre inclusivement la mise en ligne de l'organisation et des suivis dans chaque centre;
- Assurer l'intégration du registre québécois avec le DSQ et le dossier de santé numérique DSN.

Objectif(s)

- Réduire les actes inappropriés (réalisation d'examens répétés ayant été réalisés dans d'autres établissements ou examens ne nécessitant pas d'être répétés étant donné l'adhérence démontrée aux critères de qualité);
- Accroître l'efficacité de la trajectoire de soins en réduisant les examens endoscopiques requis
- Réduire les visites médicales ayant pour seul objectif la précision ou la planification d'un examen endoscopique, alors que la majorité des intervalles nécessaires sont standardisés et pourraient être appliqués directement via le logiciel
- Assurer la trajectoire optimale aux patients selon leur pathologie.

Responsable de la mise en œuvre

Ministère de la Santé et des Services sociaux